

Premiers éléments de l'étude exploratoire sur les dégradations du chaume, Septembre 2017

Le Parc naturel régional de Brière a initié avec les artisans chaumiers du territoire et des partenaires scientifiques (laboratoires de recherche : UFR de Caen, UMR Ecobio de Rennes, Ecole du Bois de Nantes) et techniques (réseau POLLENIZ), une première enquête sur les dégradations du chaume par des micro-organismes (champignons et cyanobactéries). Elle s'est déroulée de mars à septembre 2017 et avait pour but de cerner le problème : y ont contribué 121 propriétaires de chaumières, des chaumiers et des coupeurs de roseau.

Cette étude menée par Florestan BARGAIN, étudiant à l'école d'agronomie de Rouen, a permis d'engager une phase exploratoire qui servira à construire un projet collectif visant à enrayer et gérer les dégradations des couvertures en chaume. En effet, ces dernières impactent un patrimoine identitaire et emblématique, mais également les économies locales et les habitants.

Il s'agissait de faire l'état des connaissances sur ces micro-organismes et d'évaluer l'ampleur des dégradations en Brière dans le but de rechercher des financements puis d'engager des actions à court et moyen terme : actions de terrain, de recherche et de soutien aux propriétaires.

Afin de mobiliser les propriétaires de chaumières, le Parc a mis en place plusieurs outils de communication (réunions publiques, questionnaires, presse écrite, TV, site internet, réseau sociaux, kit de communication à destination des communes, flyers dans les boîtes aux lettres) et a sollicité les communes et associations locales pour relayer cette étude.

80% des 121 réponses (au 20 août 2017) proviennent d'habitants de Saint-Joachim et de Saint-Lyphard qui comptent la majorité des chaumières dans le Parc. 22% des propriétaires qui ont répondu au questionnaire déclarent avoir une chaumière atteinte par ces micro-organismes.

Malgré la mise en place de plusieurs outils de communication, le nombre de réponses n'a pas été suffisant pour pouvoir dégager des résultats et conclusions sur les facteurs pouvant intervenir dans les processus de dégradation (origine du roseau, exposition des toitures, interventions sur la couverture et le bâti, environnement proche...).



Une autre vie s'invente ici



Les observations de terrain et retours d'experts et scientifiques montrent que chaque cas d'atteinte est unique et complexe en raison de nombreux paramètres qui entrent en compte. En effet, il semble que la combinaison de plusieurs facteurs (humidité, mise en œuvre des matériaux de construction, fragilité du roseau, conditions climatiques et environnementales...) intervient dans le processus de développement de ces champignons et cyanobactéries en cause dans les dégradations du chaume.

Durant les mois à venir, le Parc espère pouvoir travailler en concertation avec tous les acteurs de la filière et notamment les propriétaires de chaumières pour construire des actions collectives et mobiliser des fonds. Sans cette mobilisation collective, aucune action à la hauteur du problème ne pourra être entreprise.

Le Parc ayant engagé une démarche collective dans l'intérêt de tous, il a aujourd'hui besoin d'une participation active et constructive des personnes concernées (propriétaires, chaumiers, coupeurs...).

Il n'est pas trop tard pour s'engager dans le projet, n'hésitez pas à contacter votre commune ou le Parc pour vous faire connaître : info@parc-naturel-briere.fr / www.parc-naturel-briere.fr / Tel. 02 40 91 68 68

Une association de propriétaires de chaumières est également en cours de création, pour tous renseignements vous pouvez contacter Monsieur BLOMME : bernard.blomme@wanadoo.fr

